



INVESTISSEMENTS | IMPACT SOCIÉTAL FUNDS FOR GOOD

DÉCLARATION DE CERTIFICATION 2022



Forum Ethibel est une association belge qui promeut activement la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et l'investissement socialement responsable (ISR) afin d'accélérer la transition vers une société plus durable. Dans ce contexte, Forum Ethibel développe des produits et services **qui encouragent un comportement transparent et durable sur les marchés financiers**.

Une **certification Forum Ethibel** garantit que le client respecte les règles qu'il s'est lui-même imposées et permet de le communiquer aux différentes parties prenantes.

La présente certification de Forum Ethibel vérifie que la vision et les valeurs de Funds For Goodⁱ sont conformes aux exigences décrites dans la Charte d'impact. Cette charte vise à garantir que les entreprises et les institutions financières aient un impact positif sur leur environnement et la société.

*Aux investisseur·euse·s démarché·e·s par Funds For Good,
Aux bénéficiaires et organisations caritatives,
Aux partenaires bancaires de Funds for Good,
Au public,*

Forum Ethibel asbl a été chargée par **Funds For Good** S.A. (LU24340175) de procéder à un contrôle indépendant des aspects financiers et procéduriers de son impact. **Funds For Good** souhaite faire examiner ses activités de responsabilité sociétale et prouver ainsi que les fonds alloués sont utilisés de manière responsable dans le cadre de projets de développement durable à long terme.

Forum Ethibel intervient uniquement en qualité d'institution d'audit et de certification. Une certification de **Forum Ethibel** représente la preuve que les critères définis dans sa Charte d'impact sont respectés.

Funds For Good (FFG) propose des stratégies d'investissement doublement avantageuses aux investisseurs institutionnels et les distributeurs, ayant à la fois un rendement financier et un impact sociétal.

Funds For Goods Impact (FFGI) est une ASBL/VZW de FFG qui est responsable de l'attribution ciblée des dons sous forme de prêts et d'actions/parts (via le Good Food Fund).

Politique de dons

Cette certification pour l'année 2022, le douzième exercice comptable complet, comprend un audit des comptes et transferts, les conventions entre FFG et ses bénéficiaires, la Charte d'impact et le Rapport d'impact.

Forum Ethibel a examiné ces éléments afin de s'assurer de la bonne gouvernance de l'aspect impact des activités de FFGI.

En tant que coordinateur de la distribution de la sicav FFG, FFG crée des fonds d'investissement destinés à des investisseurs institutionnels ou à des distributeurs autorisés proposant à leur tour les fonds à leur propre clientèle. **En investissant dans les fonds proposés par Funds For Good, l'investisseur·euse réalise deux objectifs : des résultats financiers et un impact sociétal concret grâce aux engagements de FFG.**

FFG fournit des informations aux investisseur-euse-s et autres personnes intéressées sur le soutien concret apporté à des projets sociaux grâce à leur contribution.

FFG offre aux investisseur-euse-s la possibilité de soutenir des projets sociétaux concrets. Pour générer l'impact, FFG fait don d'une partie de ses revenus et bénéfices à FFGI. Ce mécanisme n'affecte pas le rendement des investisseur-euse-s puisqu'il ne comprend aucun frais supplémentaire. Ces dons sont utilisés pour fournir des prêts émis à des projets communautaires. Selon la Charte d'impact de FFG, **la société s'engage à reverser la moitié de ses bénéfices nets - avec au moins 10% de son chiffre d'affaires - au projet sociétal FFGI.** Grâce à l'activité croissante de FFG et à une gestion raisonnable des dépenses de FFGI, l'impact est accru au fil des ans.

Impact sociétal et développements en 2022

Sur la base de l'audit annuel et des documents fournis, à savoir le bilan, le compte de résultats et les dépenses, Funds For Good et Funds For Good Impact ont fait preuve d'une transparence totale.

Bénéficiaires et portée des actions philanthropiques

Objectif et groupe cible

FFGI accorde principalement des prêts d'honneur à deux groupes cibles différents : Self Made et Game Changers. Un prêt d'honneur se caractérise par un système de remboursement flexible, l'absence de garanties nécessaires et un taux d'intérêt de 0 %. Pour la catégorie **Self Made**, FFGI essaie d'offrir des opportunités aux entrepreneur-euse-s qui ont des difficultés à se financer. Les entrepreneur-euse-s éligibles sont soit au chômage, soit dans une situation défavorisée. La catégorie **Game Changers** fait référence aux entrepreneur-euse-s qui veulent fournir un produit ou un service ayant un impact positif sur l'environnement ou la société. Ces deux groupes correspondent à l'ambition de la FFGI d'avoir un impact sociétal plus important.

Outre le soutien financier, FFGI propose également un accompagnement personnalisé aux entrepreneur-euse-s grâce à un réseau de coaches, d'expert-e-s et de mentor-e-s sur sa plateforme internet Wikiflow. Fin 2022, FFGI travaillait avec 185 bénévoles ayant chacun-e un domaine d'expérience spécifique (marketing, comptabilité, ...) et offrant un accompagnement personnalisé aux entrepreneur-euse-s.

Sélection

Les entrepreneur-euse-s avec un plan d'entreprise réaliste sont évalués et sélectionnés par un comité de crédit. Ce comité se compose de volontaires qui ne perçoivent par définition pas de compensation et sont impliqués dans les activités de FFG Impact depuis plusieurs années. Il existe actuellement un seul comité chargé d'étudier toutes les demandes. Des consignes spécifiques ont été définies pour évaluer les plans d'entreprise soumis par les entrepreneur-euse-s. Ces consignes sont rassemblées dans un Business Model Canvas pour finalement donner un Go ou un No Go. Ce processus a été établi pour garantir que la contribution sociétale reste l'objectif principal.

EN 2022, 169 projets ont été financés pour un total de 703.937 euros en prêts d'honneur. FFGI continue de se concentrer principalement sur le marché belge.

Depuis le début des activités en 2013, FFGI a accordé 1061 nouveaux prêts qui représentent un montant de 2.128.086 euros.

FFGI établit la répartition entre les hommes et les femmes. Le ratio actuel n'est pas pris en compte dans la prise de décision pour l'octroi des prêts. Actuellement, le groupe d'entrepreneur-euse-s est composé de 38% de femmes et de 62% d'hommes.

D'autre part, grâce à l'investissement de FFGI, le Good Food Fund a déployé ses investissements en 2022 pour atteindre un portefeuille de 4 projets pour un montant de 200 000 euros.

Partenariats

FFGI coopère avec plusieurs partenaires : **microStart, ADIE, Crédal, Brusoc, Microlux, Change, Trebal Solidari, Solifin** et **LITA**. Ces partenariats permettent d'étendre le réseau. De plus, les partenaires sont responsables du suivi des remboursements car FFGI n'a pour le moment pas les ressources opérationnelles et les outils pour assurer un suivi complet (juridique et comptable). Seuls quelques prêts sont directement attribués par FFGI sans l'intermédiaire d'un partenaire. Ces prêts ont été proposés dans le but d'offrir aux entrepreneur-euse-s des moyens financiers plus élevés et sont uniquement octroyés à des Game Changers.

La coopération avec les partenaires est définie comme suit :

- 1) Le montant maximal accordé pour la catégorie Self Made est de 5.000 €.
- 2) Le montant maximum prévu pour la catégorie Game Changers est de 25.000 €.
- 3) Le montant maximum relatif prévu par FFGI est de 33%, tandis que le reste est fourni par le partenaire. Par exemple, si un.e entrepreneur-euse-s Self Made a besoin d'un prêt de 9.000 €, FFGI lui accordera un prêt de 3.000 € maximum, sans dépasser le maximum fixé pour cette catégorie.

Bien que les partenaires gèrent les prêts, FFGI est en contact direct avec les entrepreneur-euse-s pour leur proposer un accompagnement, développer un réseau, promouvoir leurs produits ou services, communiquer sur leur projet dans les médias, etc.

Les partenaires assurent le suivi des aspects financiers et rendent compte à FFGI (mensuellement ou trimestriellement selon les besoins). FFGI est en contact régulier avec chaque partenaire (réunion, téléphone ou internet) afin de partager des informations sur les projets financés et sur l'accompagnement que FFGI a mis en place.

FFGI assume des responsabilités sur base volontaire auprès de plusieurs acteurs : le conseil d'administration de microStart (première institution de microfinance en Belgique) et le comité d'éligibilité de Change (fonds d'innovation sociale développé par Crédal). En 2022, FFGI a pris de nouveaux postes au sein des conseils d'administration de Village Finance et de Global Finance Facility.

Enfin, FFG a également un partenariat avec la Fondation Roi Baudouin. Tous les dons de FFG passent par le "Fonds des amis de Fund For Good Impact" de cette institution. Certains partenaires externes font des dons directement sur le compte bancaire de FFGI.

Dons de Funds For Good

L'engagement de FFG à faire don de 50 % de ses profits nets, soit 336.044,57 euros en 2022, a été respecté, ce qui représente 13 % du chiffre d'affaires.

En outre, FFG supporte la grande majorité des coûts opérationnels de FFGI. Il s'agit notamment des coûts salariaux, des locaux et des transports. FFG a considéré cela comme un don supplémentaire jusqu'en 2020, mais comme les deux entités se développent et deviennent financièrement stables, FFG a décidé que ces coûts feraient partie du don annuel à partir de 2020.

De plus, FFG a gardé une trace des coûts opérationnels spécifiques à FFGI à partir de 2020 et procède à un remboursement progressif de ces coûts chaque année. Comme FFGI n'a pas de source directe de revenus, ce remboursement est organisé de manière à ce qu'il puisse être déduit des dons annuels, sans avoir d'impact sur la continuité des activités de FFGI. Pour 2020, les coûts opérationnels de FFGI s'élevaient à 113.592 euros, pour 2021, ce montant était de 133.340 euros, et pour 2022, il était de 192.668 euros. Sur cette dette totale, 121.152 euros ont été remboursés en 2021 en les déduisant de la donation annuelle. En 2022, 29.643 euros ont été déduits de la donation afin de rembourser les frais encourus.

Il est clair que le montant remboursé en 2022 était nettement inférieur à celui des années précédentes. Selon FFGI, cela s'explique par deux facteurs. D'une part, la conjoncture mondiale a eu un impact négatif sur le

marché financier et, d'autre part, la FFG a lancé de nouveaux projets en 2022, ce qui a entraîné une augmentation des coûts.

Implication des employés dans FFGI

Il est attendu de chaque employé.e de FFG de consacrer du temps au projet social de FFGI. Cet accord n'est cependant pas repris dans le contrat de travail. Le personnel ne peut pas être légalement contraint d'assumer des tâches bénévoles pendant ses heures de travail. Il s'agit néanmoins d'un critère important dans le processus de recrutement. FFG n'engage que des personnes prêtes à contribuer à FFGI. Les candidat-e-s qui y voient un inconvénient ou ne sont pas intéressé-e-s par les activités de FFGI ne correspondent tout simplement pas aux attentes de FFG.

La contribution du personnel à ces activités est difficile à mesurer. FFG a conscience qu'il n'est pas possible pour chaque membre de l'organisation de consacrer un quart de son temps et considère donc le temps que les membres de FFG consacrent ensemble à FFGI de manière approximative.

Par ailleurs, Patrick Somerhausen, Co-CEO en charge du projet d'impact, ne compte pas son temps (estimé à 50%) et sa rémunération comme un don.

Communications

FFG communique par différents canaux.

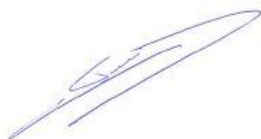
En premier lieu, l'organisation informe ses investisseur-euse-s, via le rapport d'impact, sur l'utilisation et les résultats des dons. FFG fournit une fiche d'impact mensuelle contenant des indicateurs clés sur les activités entreprises au cours du mois précédent. Un rapport détaillé est publié chaque année.

FFG distribue aussi des brochures à tous les contacts dont la clientèle. Ces informations sont fournies par le biais d'une lettre d'information mensuelle (incluant la fiche d'impact). Des séances d'information et événements sont par ailleurs organisés pour informer la clientèle, une fois encore par l'intermédiaire des distributeurs.

Conclusion

Après une analyse approfondie, sur base d'un audit sur site chez FFG et d'échanges approfondis, Forum Ethibel déclare que la gouvernance de FFG est transparente et conforme aux engagements pris dans la Charte d'impact.

Bruxelles, le 29 septembre 2023
Forum Ethibel asbl



Kenny Frederickx,
Directeur général



Sophie Brassinne,
Agente de recherche

Forum Ethibel

info@ethibel.org
www.forumethibel.org

Explications relatives à la durabilitéⁱ

- Charte d'impact de Funds For Good :
([Microsoft Word - Charte Impact_2021_FR_VFinale.docx \(fundsforgood.eu\)](#))
- Liste des projets financés par Funds For Good Impact :
([Notre Projet Social - Funds For Good](#))